



# PROJET PÉDAGOGIQUE POUR LES ENFANTS EN MATERNELLE



Année scolaire 2022-2023



Les orientations pédagogiques et éducatives de la Ville de Molsheim, s'inscrivent dans une politique globale d'actions en faveur de l'enfance où le temps de loisirs est considéré comme un espace éducatif singulier et complémentaire de la vie familiale et de l'école.

Nous souhaitons proposer des **Accueils Collectifs Educatifs de Mineurs (ACEM)** où l'enfant peut grandir à son rythme, construire des relations qui favoriseront son épanouissement, développer son autonomie et être acteur de ses temps selon ses choix.

Nous insisterons sur la notion de plaisir et de bien-être, de l'importance de partager ces temps avec les copains, de construire ses loisirs au rythme des envies et des projets communs.

Les droits de l'enfant seront notre fil rouge pour cette année 2022/2023. Ils vont s'inscrire dans notre thème annuel « l'histoire se crée » qui aura pour but de créer un récit retraçant l'histoire des enfants durant toute l'année.

# SOMMAIRE

Le projet .....	3
Les enfants de 3 à 6 ans .....	4
Mon accueil de loisirs est attentif à mon environnement.....	5
Mon accueil de loisirs respecte mon rythme et mon bien-être.....	7
Mon accueil de loisirs développe mon autonomie .....	9
Les temps d'accueil .....	11
Les locaux .....	12
Animateurs... ..	13
Les équipes .....	14
Evaluation .....	15
Utile et remerciements .....	18

# LE PROJET

## *A quoi sert le projet pédagogique ?*

Le projet pédagogique est un contrat de confiance entre les équipes pédagogiques, les parents, les enfants et les partenaires.

Il permet de fixer des objectifs pour les accueils en fonction des équipes qui les font vivre, des locaux et de l'environnement.

Il détaille les moyens mis en œuvre pour suivre les objectifs fixés sur une période définie.

## *A quels besoins répondent les ACEM ?*

L' ACEM est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents : besoin de garde, besoin de sécurité pour leurs enfants mais aussi et surtout à des besoins d'apprentissage : apprentissage de la vie quotidienne en collectivité et des loisirs collectifs.

Nous souhaitons proposer des accueils dans lesquels l'enfant se sent écouté, où il pourra construire son temps de loisirs selon ses envies et ses besoins et où il aura plaisir à grandir à son rythme et à découvrir, tout en s'amusant.

## *Qui l'élabore ?*

Les responsables des accueils maternels, en concertation avec les équipes pédagogiques, en fonction du projet éducatif, qui lui, est rédigé par l'organisateur qui est la Ville de Molsheim.

## *Quelles sont les notions abordées ?*

Nous avons souhaité rédiger un document simple à comprendre et le plus complet possible, afin de vous permettre de découvrir :

- Les envies et les ambitions qui animent les équipes pédagogiques
- Les projets proposés aux enfants
- Les valeurs que nous voulons transmettre et développer

## *A qui est-il diffusé ?*

Ce document est consultable par tous : parents, équipes, partenaires... Il peut être téléchargé sur le site internet de la Direction Scolaire et Périscolaire (DSP) : [www.ssp.molsheim.fr](http://www.ssp.molsheim.fr)

Des informations sont régulièrement postées sur le blog de la DSP afin de tenir les familles informées de toutes les animations, projets et activités des structures. : [www.ssp.molsheim.fr](http://www.ssp.molsheim.fr)

# LES ENFANTS DE 3 A 6 ANS

Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. Le respect de leurs besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi, et surtout, leur santé et leur épanouissement.

Les besoins ne sont pas à prendre à la légère : ils sont fondamentaux. Leur satisfaction garantit un développement harmonieux de la personne.

## Besoin de bouger

Courir, sauter, escalader, ramper, etc. c'est essentiel au développement de l'enfant et à son bien-être physique et mental.

## Besoin de dormir

Les accueils respectent les temps de repos dont l'enfant a besoin au cours de la journée.

## Besoins de respirer, de boire, de se nourrir

Pour ces besoins, qui paraissent évidents, il s'agit d'écouter l'enfant et par là même, de lui apprendre à s'écouter en aménageant des temps adaptés.

## Besoin de sécurité affective

L'enfant a besoin de se sentir aimé. Il a besoin de sentir qu'il compte. Les animateurs sont garants de la sécurité affective de l'enfant. Pour cela, ils se montrent

disponibles et à l'écoute de ses besoins et de ses émotions. Ils y répondent avec chaleur et lui donnent le sentiment d'être reconnu et accepté.

## Besoins d'explorer ses capacités et d'apprendre

L'enfant cherche la difficulté, l'obstacle à franchir. Il a besoin de se sentir grandir, de progresser. Le rôle de l'animateur est de permettre à l'enfant d'explorer et de construire ses capacités.

## Besoins d'autonomie et de libre choix

Le jeune enfant construit son identité, et pour cela, il a besoin de se différencier : il veut faire tout seul, il veut choisir par lui-même, il affirme ses goûts et ses préférences.

## Besoins d'ordre et de repères

Chaque matériel a une place à laquelle on peut le retrouver quand

on le souhaite.

Des repères dans le temps et dans l'espace se construisent grâce au langage de l'adulte et aux rituels.

## Besoins de s'exprimer et de communiquer

Donner des responsabilités, organiser des temps de paroles, des conseils d'enfants, permettre l'expression libre par le dessin, la peinture, l'écriture...

## Besoin de nature

Permettre aux enfants de jouer dehors tous les jours est essentiel pour leur santé physique et mentale. Cela permet d'évacuer la pression, de libérer leur énergie. L'attention n'est plus soutenue, ni crispée mais plutôt diffuse, ce qui apaise et ressource. Les activités extérieures seront privilégiées par les animateurs.

# MON ACCUEIL COLLECTIF EDUCATIF DE MINEURS EST ATTENTIF A MON ENVIRONNEMENT



*Projet « Grandir Dehors » au Centre*

---

Mon ACEM intègre les familles dans son fonctionnement.

Mon ACEM favorise l'entraide, la coopération et la solidarité.

Mon ACEM me permet de comprendre et de participer à la mise en place des règles.

Mon ACEM privilégie les activités en extérieur et en lien avec la nature.

Mon ACEM me sensibilise aux problématiques environnementales.

---

### Tri et recyclage

Tous les moments sont propices à l'apprentissage du tri.

Des poubelles ludiques sont mises en place et disponibles à tout moment.

Des activités manuelles et des jeux sont proposés régulièrement avec des objets recyclés pour que les enfants apprennent **qu'avec des petits riens on peut faire de belles choses.**

Des affiches à destination des parents pour la récupération de matériel sont affichées régulièrement pour les activités sur le recyclage.

### Compost

Un **compost** est mis en place avec l'aide du personnel de service afin de permettre aux enfants de recycler les déchets organiques.

Les enfants pourront observer régulièrement l'avancée de la dégradation.

### Balade propreté

Elles sont organisées trimestriellement afin de

sensibiliser les enfants à leur environnement proche.

### Propreté et rangement

Nous sensibilisons les enfants sur la propreté en les faisant **participer au rangement du matériel et au nettoyage après les repas/goûters.**

Lors des sorties les enfants sont responsables de la propreté des lieux.

### Intergénérationnel

Permettre aux parents de **participer à une activité, un projet**, ou même de proposer la découverte de leurs métiers ou d'une passion. Permettre aux enfants de **créer des liens à travers les générations, organiser des projets communs avec la crèche familiale et les maisons de retraites de la ville.**

### Communication

Des photos seront exposées pour que les parents découvrent les activités menées sur les différents temps d'accueil.

Des articles seront régulièrement publiés sur le blog de la DSP [www.ssp.molsheim.fr](http://www.ssp.molsheim.fr).

### « Grandir dehors »

Dans la nature les enfants découvrent la patience, la coopération, la persévérance. Des animations et des activités extérieures sont proposées le plus souvent possible.

**Régulièrement les enfants iront dehors quel que soit le temps.**

Les équipes proposeront des activités avec les éléments de la nature.

### Patouille

Des **activités en lien avec la terre**, les plantes et les insectes seront proposées aux enfants afin de leur permettre de découvrir la faune et la flore qui les entourent.

### Partenariat

Des **interventions et des projets** sont mis en place tout au long de l'année en lien avec les différents services de la mairie de Molsheim, des acteurs locaux et des associations locales.

---

## QUELQUES EXEMPLES DANS LES DIFFERENTS ACCUEILS

---

**Accueil périscolaire des Près :** Projet « Expériences scientifiques »

**Accueil périscolaire de la Bruche :** Projet « Sciences », projet « Grandir dehors » tous les jeudis soir

**Accueil périscolaire du Centre :** Projet « Grandir dehors » une fois par semaine

# MON ACCUEIL COLLECTIF EDUCATIF DE MINEURS RESPECTE MON RYTHME & MON BIEN-ETRE



*Atelier relaxation réalisé à la Bruche*

---

Mon ACEM permet à chacun de trouver sa place.

Mon ACEM me permet d'avoir des repères spatiaux, temporels et affectifs.

Mon ACEM favorise l'expression de mes envies et de mes émotions.

Mon ACEM est bienveillant, par un environnement sécurisant et adapté.

Mon ACEM me donne la possibilité de prendre confiance en mes capacités.

---

### Droit à la bêtise

Un tableau de comportement sera mis en place.

Il sera évolutif pour **valoriser les bonnes actions** (l'enfant trouve une manière de réparer sa bêtise). Les enfants doivent comprendre qu'on peut se tromper mais qu'on ne doit plus refaire les mêmes bêtises.

### Coins permanents

Des coins permanents sont mis en place et répartis de manière harmonieuse pour **limiter le bruit**.

### Emotions

Nous développons **des outils et des temps réguliers de parole** pour que les enfants puissent s'exprimer et apprendre à dire ce qu'ils ressentent ou ce dont ils ont envie et besoin à chaque moment de la journée.

### Adaptation

Les activités seront adaptées aux capacités de chacun. Nous sommes là pour apprendre à grandir et avoir confiance en nous. Chaque enfant sait faire, il faut juste **l'accompagner dans sa réussite**.

### Temps d'accueil

Des **rituels et des outils** seront mis en place pour que les enfants reconnaissent les **différents moments de la journée** (restauration, périscolaire).

### Bonnes actions

Les équipes sont bienveillantes, elles valorisent les bonnes actions. Elles **poussent à essayer** sans craindre de se tromper.

### Activités diversifiées

Les équipes veillent à proposer des **activités variées** pour nourrir la curiosité des enfants et leur laisser le choix.

Aucune activité ne sera obligatoire (sauf exception) pour respecter les envies de l'enfant.

### Temps calmes

Des **temps de yoga, relaxation, lecture**, etc. seront proposés.

Les enfants ont besoin de petits moments plus calmes dans leur journée pour mieux profiter du temps périscolaire ensuite.

### Développement des capacités

Des **activités de motricité et de psychomotricité** sont proposées pour permettre à chacun de développer ses capacités et apprendre de nouvelles choses.

---

## QUELQUES EXEMPLES DANS LES ACCUEILS

---

**Accueil périscolaire des Près** : Projet « Danse »

**Accueil périscolaire de la Bruche** : Atelier temps de parole durant l'accueil du midi, chant, Projet « Parcours », etc.

**Accueil périscolaire du Centre** : Jeux de coopération, de motricité fine, etc.

# MON ACCUEIL COLLECTIF EDUCATIF DE MINEURS DEVELOPPE MON AUTONOMIE



*Restauration aux Prés*

---

**Mon ACEM me responsabilise au quotidien.**

**Mon ACEM valorise mes prises d'initiatives.**

**Mon ACEM m'amène à devenir indépendant dans mes actes et mes pensées.**

---

### Bienveillance, collaboration et entraide

**Chaque réussite est valorisée.** Cela demande aux animateurs d'être observateurs. Un « curseur des réussites » est affiché pour que l'enfant voit les progrès qu'il a réalisés. Nous privilégions les jeux collaboratifs pour éviter les compétitions et encourager les enfants à atteindre des objectifs communs.

### UNICEF et citoyenneté

Certains projets seront organisés en partenariat avec l'UNICEF dans le but d'aborder avec les enfants les thèmes de la **solidarité**, du partage et de la **différence**.

### Conseils des périscolaires

Il permet aux enfants de créer un lien avec l'équipe d'animation et de **devenir acteurs engagés** dans leur accueil. C'est un moment privilégié qui lie convivialité et développement de la citoyenneté, de l'autonomie et de la responsabilisation. **Ils seront mis en place à partir du mois de novembre.**

### Responsabilisation au moment des repas

Chaque enfant doit récupérer seul ses couverts, assiette et verre, afin de se préparer à l'arrivée en élémentaire.

**Un système de débarrassage** sera mis en place pour que chaque enfant participe au rangement de sa table et développe des capacités diverses à l'aide des animateurs (motricité...).

### Laisser-faire

Les animateurs sont là pour aider mais **pas faire à la place**. Chaque enfant devra essayer avant de dire « je n'y arrive pas ».

### Participation

Il est important que les **idées d'activités des enfants** soient intégrées au planning. Régulièrement, des temps de paroles seront menés pour faire émerger ces idées et les mettre en place.

### Implication

Certains enfants ont des passions, des talents, les animateurs leur proposeront de les présenter lors de **soirées « jeunes talents »** où les volontaires pourront montrer ce qu'ils savent faire (musique, danse, chant, bricolage). Un enfant peut aussi décider de **mener une activité aidé d'un animateur**.

### Coins permanents

Des coins permanents sont aménagés pour que les enfants aient **le choix des activités en fonction de leurs envies**.

### Cuisine

En lien avec le personnel de service et les animateurs, les enfants participeront à des **activités cuisine et anti-gaspillage** (cuisine des restes, livret de recettes, etc.)

---

## QUELQUES EXEMPLES DANS LES ACCUEILS

---

**Accueil périscolaire des Prés :** Atelier cuisine, etc.

**Accueil périscolaire de la Bruche :** Projet « Les ballons sous toutes leurs formes », élections pour que les enfants choisissent qu'elle animatrice les cherche à l'école.

**Accueil périscolaire du Centre :** Atelier cuisine, groupe de parole une fois par semaine, etc.

# LES TEMPS D'ACCUEIL

Les ACEM permettent un apprentissage de la vie collective : apprentissage de la séparation, expériences relationnelles différentes, écoute des autres, apprentissage du respect des règles, des limites et du matériel.

Les rythmes d'accueil et les activités proposées sont systématiquement adaptés aux tranches d'âges concernées. Toutes les mesures seront prises pour garantir la sécurité physique et morale des publics accueillis.

*Accueils périscolaires* : **En semaine scolaire, du lundi au vendredi (hors mercredi)**

Matin	7h30 à 8h00
Midi	Sans repas : 11h30 à 12h30 Avec repas : 11h30 à 13h30
Soir	16h à 18h30

*Accueils périscolaires* : **En semaine scolaire, le mercredi**

Journée	07h30 à 18h30
Avec ou sans repas	07h30 à 11h30 Ou 13h30 à 18h30 (Demi-journée possible)

*Accueils de loisirs* : **Pendant les périodes de vacances scolaires**

Journée	07h30 à 18h30
Avec ou sans repas	07h30 à 11h30 Ou 13h30 à 18h30 (Demi-journée possible)

Les règles de vie sont établies avec les enfants de façon ludique et positive. Elles sont adaptées aux responsabilités, aux besoins et possibilités de chacun.

Les équipes veillent à ce que tous les enfants soient acceptés au sein d'un groupe et une attention particulière est portée à chacun.



Centre

Prés

Bruche

# LES LOCAUX

Les accueils sont composés d'espaces de vie quotidienne et d'activités où l'enfant est amené à s'épanouir à travers la relation, l'organisation et les activités proposées pour apprendre la socialisation, la tolérance et la reconnaissance de la différence.

Les locaux répondent aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité requises notamment par les règles de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, par les règles générales de construction et par le règlement sanitaire départemental en vigueur.

Les locaux sont dédiés à l'accueil de loisirs. D'une manière générale, les espaces intérieurs comportent :

- Des salles d'activités,
- Une zone de repos accessible en permanence,
- Une salle de repas adaptée,
- Des sanitaires adaptés à l'âge et au nombre d'enfants,
- Un bureau muni d'un téléphone fixe permettant d'alerter rapidement les secours et les organismes qui doivent intervenir en cas d'urgence.

## Les lieux d'accueil :

- Accueil périscolaire et de loisirs du Centre - 3 rue du Général Streicher, 67120 MOLSHEIM
  - N° déclarations : 0670496AP000122 et 0670496CL000122
- Accueil périscolaire de la Bruche - 7 rue Henri Meck, 67120 MOLSHEIM
  - N° déclaration : 0670496AP000322
- Accueil périscolaire des Prés - 4 rue d'Alsace, 67120 MOLSHEIM
  - N° déclaration : 0670496AP000222

Les bâtiments sont classés en ERP du 1er groupe de 3ème catégorie de type R-N.

Les cuisines répondent aux exigences fixées par la réglementation applicable en matière de restauration collective.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et font l'objet de visites régulières de la Commission de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement chef-lieu.



Salle d'activités - Centre



Salle d'activité - Prés



Salle d'activités - Bruche

# ANIMATEURS

*« Le contact avec le public, la qualité des relations humaines, l'engagement social, l'altruisme, la défense des valeurs universelles associées à une profession où la routine n'existe pas et où l'idée de créer prend tout son sens ».*

L'animateur d'ACEM prend en charge les enfants pendant les périodes périscolaires et/ou de loisirs tout au long de l'année.

Il intervient pour proposer des activités et des animations de groupe. Son rôle est de varier les loisirs en développant les capacités de chaque enfant. Les compositions artistiques, le bricolage, le sport et les jeux coopératifs font donc partie des propositions faites par ce professionnel de l'enfance.

Le rôle de l'animateur et/ou de l'animatrice consiste à :

- Organiser le « vivre ensemble », créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,
- Encourager et accompagner la prise de responsabilités tout en veillant à l'épanouissement de chacun ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés,
- Organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu,
- Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants et des adolescents eux-mêmes,
- Accompagner les enfants et les adolescents dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguïser leur curiosité.

L'animateur ou l'animatrice est un membre responsable d'une équipe solidaire, qui bénéficie du soutien d'un responsable, au sein de laquelle différents rôles complémentaires sont assumés.

Au sein de cette équipe il ou elle intervient en cohérence avec les autres intervenants, en se référant à la réglementation des ACEM et aux projets de la structure dans laquelle il ou elle agit.



# LES EQUIPES



**Accueil périscolaire de la Bruche**  
Responsable : Mélanie FRERING  
Virginie CHRIST, Mireille REDEL,  
Amandine BOISARD

**Accueil périscolaire du Centre**  
Responsables : ANSTAETT ADAM Sacha  
et Lucas LAMBELIN

Anaïs ANDREO, Marion GAETAN,  
Marisa MORAIS LAGE, Maryline NEUMEYER,  
Michèle ZIEGLER



**Accueil périscolaire des Prés**  
Responsable : Claire LUTZ

Julia SCHLICK, Cindy DEBAISIEUX,  
Sandra PETER (en congé parental)

# EVALUATION

L'évaluation est un acte important car elle permet de mieux comprendre ce qui a été réussi, mais aussi de faire le point sur les erreurs commises, dans le but **d'améliorer les actions futures**.

Nous évaluons quotidiennement notre projet pédagogique afin d'apprécier si :

- ✓ Les objectifs visés par le projet pédagogique ont été atteints ?
- ✓ Les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces ?

Voici une liste des critères d'évaluation que nous nous sommes fixés pour cette année :

## ENVIRONNEMENT

### Avec les enfants :

- Les poubelles de tri sont utilisées régulièrement et de manière automatique par les enfants lors des différents temps d'activités.
- Les enfants connaissent l'utilisation des différentes poubelles.
- Les enfants connaissent l'utilisation du compost.
- Les enfants participent aux balades propres.
- Les enfants ont pu partager un moment avec leurs parents.
- Les enfants rangent d'eux-mêmes sans attendre les consignes.
- Les enfants étaient au moins une fois par semaine dehors et ont participé à des activités nature.

### Avec les parents :

- Les familles participent à la collecte du matériel de recyclage (boîtes, papier journal..).
- Les parents ont pu proposer ou participer à des activités.
- Les parents ont pu profiter régulièrement d'articles et de photos sur le blog.

### Avec les animateurs :

- Les animateurs sont attentifs à la bonne utilisation des poubelles de tri.
- Ils proposent davantage de bricolages intégrant du matériel de récupération.
- Ils proposent davantage d'activités extérieures et nature.

## BIEN ETRE ET RYTHME DE L'ENFANT

### Avec les enfants :

- Lorsque les enfants font une bêtise, ils proposent une solution pour la réparer.
- Les enfants utilisent par eux-même les différents coins permanents.
- Les enfants expriment leurs émotions.
- Les enfants reconnaissent les différents moments de la journée.
- Les enfants essayent et ont compris qu'ils ont le droit de se tromper.
- Les enfants ont confiance en leurs capacités.

### Avec les parents :

- Des retours sur la journée des enfants sont faits aux parents.
- Les enfants savent exprimer leurs émotions auprès de leurs parents.

### Avec les animateurs :

- Les animateurs veillent à ritualiser les moments importants de la journée.
- Les animateurs proposent des activités diversifiées et en fonction des capacités de chacun.
- Les équipes adoptent un comportement bienveillant en toutes circonstances.
- Des temps et activités calmes sont proposés régulièrement.
- Les animateurs veillent à donner une place à chaque enfant.

# AUTONOMIE

## Avec les enfants :

- Les enfants savent prendre ce dont ils ont besoin pour le repas.
- Les enfants utilisent tous les espaces en sécurité et selon les règles de vie choisies.
- Les enfants choisissent l'organisation de leurs temps.
- Les enfants essaient avant de demander de l'aide.
- Les gestes d'entraide et de solidarité deviennent des automatismes.
- Les enfants ont des notions sur leurs droits et connaissent l'UNICEF.
- Les enfants savent exprimer les désirs et les envies de leurs camarades lors des conseils périscolaires.
- Les enfants proposent des idées d'activités.

## Avec les parents :

- Les parents communiquent à l'équipe l'évolution des capacités de leur(s) enfant(s).
- Ils observent les changements et les progrès à la maison.

## Avec les animateurs :

- Les animateurs prennent davantage en compte les envies des enfants et adaptent les plannings d'activités.
- Les animateurs sont davantage accompagnateurs et ne font pas à la place de l'enfant.
- Les animateurs enrichissent les différentes activités.
- Les animateurs encouragent.
- Les animateurs interviennent moins auprès des enfants pour leur rappeler les notions d'entraide et de solidarité.
- Les animateurs proposent davantage de jeux coopératifs et de projets solidaires.
- Les personnels de service proposent des activités cuisine et anti-gaspillage.

# UTILE

## Informations

Site internet de la ville de Molsheim, onglet Direction Scolaire et Périscolaire :

<https://www.molsheim.fr/loisirs/animation-enfance.htm>

Inscription(s) :

Via le portail famille <https://molsheim.kiosquefamille.fr/>

Blog, informations et actualités sur les différents accueils :

[www.ssp.molsheim.fr](http://www.ssp.molsheim.fr)

## Contacts

Numéros de téléphone :

- Prés : 03 88 49 87 10
- Bruche : 06 35 29 53 15
- Centre : 03 88 38 65 44 & 06 28 49 12 31

Mails :

- Prés : [periscolaire.pres@molsheim.fr](mailto:periscolaire.pres@molsheim.fr)
- Bruche : [periscolaire.bruche@molsheim.fr](mailto:periscolaire.bruche@molsheim.fr)
- Centre : [periscolaire.centre@molsheim.fr](mailto:periscolaire.centre@molsheim.fr)

# REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont collaboré à l'élaboration et à l'écriture de ce projet.

Merci aux équipes pédagogiques, animateurs, agents polyvalents et ATSEM, pour l'énergie, la créativité et l'engagement constant dont elles font preuves tout au long de l'année.